



*Municipalité de Grand-Métis*

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

## **AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, que le conseil de la Municipalité de Grand-Métis a, à la séance ordinaire tenue le 1 juin 2020, adopté le règlement ayant pour titre « **RÈGLEMENT 2020-0229 DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS** ».

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal de Grand-Métis 70, Chemin Kempt, Grand-Métis, aux heures de bureau.

**DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 03 JUIN 2020**

Chantal Tremblay,  
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

## **CERTIFICATION DE PUBLICATION**

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale secrétaire-trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 15h00 heure et 16h30 heure le 3<sup>ème</sup> jour de juin 2020.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT  
CE 3<sup>ème</sup> JOUR DU MOIS DE JUIN 2020.

Directrice générale secrétaire-trésorière